

1-3

**CAPITALISATION DES EXPERIENCES « EAU, TERRE, ET COMMUNAUTES »**

---

Interviews et témoignages



## Table de matières :

---

TABLE DE MATIERES : .....	1
LES OPTIONS ET PERSPECTIVES POLITIQUES : .....	2
LA PLANIFICATION LOCALE ET LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE.....	10
LA PLANIFICATION LOCALE ET LE TRANSFERT DES COMPETENCES : .....	16
LES IMPACTS DES AMENAGEMENTS SUR LES POPULATIONS RURALES .....	19
Accroissement de la production agricole : .....	19
Accroissement de la production et des revenus : .....	20
Une nouvelle dynamique de promotion des activités des femmes ; ... ..	21
... une sécurisation sociale pour les plus démunies : .....	22
... et la garantie d'une plus grande facilité d'accès à la terre : .....	24
Une autosuffisance à partir des ressources locales : .....	24
La réduction du chômage et de l'exode rural pour les jeunes : .....	25
Le renforcement des capacités techniques locales : .....	26
Un impact mitigé sur l'environnement : .....	26
LES CONSIDERATIONS SOCIOCULTURELLES DES AMENAGEMENTS .....	27

# Les options et perspectives politiques :

---

## 1. Ministre de l'agriculture : Seydou TRAORE

L'agriculture au Mali est aujourd'hui fortement dépendante de la pluviométrie, malgré les potentialités que nous avons. Cela constitue une contrainte majeure à l'atteinte des objectifs de la sécurité alimentaire et aussi à l'accroissement des revenus au niveau des producteurs. Pour ce faire, au Mali aujourd'hui, il est mis en place un vaste programme de maîtrise de l'eau, les eaux de surface, les eaux souterraines, mais aussi la recherche d'une meilleure gestion des eaux de pluie, cela à travers différents types d'aménagements. Nous avons les grands aménagements hydro agricoles des offices tels que l'office du Niger, Sélingue, Manantali. Nous avons des aménagements de proximité, des petits barrages pour lesquelles nous avons inventorié 5 000 sites qui sont des techniques faciles et appropriées par les populations. Nous avons aussi un vaste programme expérimental de pluies provoquées. Dans ces catégories d'aménagements hydro agricoles, je vais m'appesantir sur les aménagements de proximité parce qu'ils impliquent les populations dans tout le processus : l'identification, la conception et la mise en œuvre.

Les aménagements de proximité touchent presque toutes les populations partout en république du Mali avec un potentiel beaucoup plus élevé dans le sud, l'Ouest et dans les régions de Ségou sud et Ouest également. Ces aménagements de proximité coûtent relativement moins chers, 700 000 F CFA à 1 000 000 FCFA l'hectare, contrairement aux grands aménagements qui coûtent environ 3 500 000 FCFA l'hectare en zone office du Niger, souvent 5 à 6 millions, l'hectare dans les zones du Nord.

Les aménagements de proximité détruisent moins l'environnement étant donné qu'il s'agit de la maîtrise de l'eau à travers un réseau hydrographique existant contrairement aux grands aménagements hydro agricoles ou de vastes superficies sont déboisées, même si aujourd'hui, il y a des études environnementales qui précèdent la mise en place de ces aménagements. Les aménagements de proximité utilisent la main d'œuvre et l'expertise locale contrairement aux grands aménagements hydro agricoles qui font appel aux techniques lourdes de niveau souvent international. L'emploi est aussi rural au niveau des petits aménagements hydro agricoles.

Dans les aménagements de proximité, les femmes sont associées à la conception à travers les foras qui sont établis au niveau des villages pour l'identification et la mise à œuvre du projet tandis que pour les grands aménagements hydro agricoles sur les offices, les femmes se retrouvent généralement au niveau de l'exécution, beaucoup plus comme salariées ou employées au niveau de l'exploitation agricole.

Voilà une somme d'informations qui fondent aujourd'hui le gouvernement malien à aller beaucoup plus vers les aménagements hydro agricoles de proximité. Un programme national a été lancé pour ce faire qui, aujourd'hui, a inventorié près de 5 000 sites à travers le pays. Son financement va reposer principalement sur le budget spécial d'investissement (BSI). Il est consacré la somme du milliard pour la mise en œuvre de ce programme. Mais nous pensons forcément à l'appui des partenaires techniques et financiers qui doivent rendre cohérent leurs interventions dans le cadre de ce programme et aussi apporter un appui technique et financier substantiel parce que **nous sommes convaincus que la mise en œuvre d'un tel programme peut faciliter l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire durable et surtout être facteur de cohésion et de solidarité nationale tant il est vrai que les grands aménagements sont concentrés sur les périmètres dans des régions spécifiques qui peuvent à terme créer des frustrations ou des sentiments d'abandon au niveau de certaines communautés.**

Je voudrais aussi signaler l'importance du programme expérimental de pluies provoquées qui est en cours parce que nous avons comme ambition de mieux gérer les eaux de ruissellement et

aussi optimiser le programme de pluies provoquées par ces ouvrages de retenue d'eau au niveau des bas fonds et des petits barrages qui doivent être mis en place.

Rappelons qu'au Mali, nous avons près de 56 milliards de M3 par an d'eau de surface et 66 milliards de M3 par an d'eau souterraine.

**Le programme petits barrages constitue à notre sens un moyen d'atteinte de sécurité alimentaire mais aussi de cohésion et d'unité nationale parce que les ressources nationales sont réparties sur l'ensemble du territoire et directement au niveau village, ce qui peut rendre visible leurs impacts surtout que dans leur mise en œuvre nous avons un impact environnemental considérable quant à la remontée de la nappe phréatique et puis la reconstitution du couvert végétal au niveau village.**

En ce qui concerne les grands aménagements toute la dynamique d'entretien et de prise en charge est basée sur le concept de la redevance eau. A cet effet, les populations sont très bien organisées en comités paritaires avec l'encadrement pour la gestion de cette redevance eau. Au niveau des aménagements de proximité, le fait est que dès la conception, les populations sont associées automatiquement, organisées en structure de gestion et de prise en charge des aménagements. Selon les cas, chaque communauté à son organisation type par rapport aux paiements des ressources pour l'entretien des infrastructures. Les aménagements de proximité ont des fonctions multiples. Par exemple dans le cadre de l'élevage, il est fixé une taxe d'accès à la ressource en eau par troupeau ; Pour ce qui concerne la dimension agricole, il est institué des taxes d'utilisation de la ressource eau en espèce ou en nature selon les conventions locales qui sont établies entre les différents acteurs.

**Au niveau du Ministère de l'Agriculture nous avons intégré pleinement l'esprit de la loi qui fait des collectivités territoriales les maîtres d'ouvrages de leur développement. Aujourd'hui nous incitons fortement les différentes collectivités territoriales à intégrer les aménagements hydro agricoles de bas fond dans leur programme de développement. Ce qui fait que le financement se fait sur le budget spécial d'investissement et est exécuté soit par l'encadrement soit par les collectivités territoriales à travers une maîtrise d'œuvre.**

Le programme national qui est en cours d'exécution n'est nécessairement pas domicilié au niveau de l'encadrement technique. C'est une base de données qui est là, à la disposition des collectivités décentralisées pour qu'annuellement elles mettent en place des programmes d'aménagements hydro agricoles. C'est par ce canal que l'appropriation sera effective par les populations et par les collectivités territoriales.

#### **Message clés :**

A l'endroit de l'encadrement des services techniques : C'est de constituer une base de données solide à la disposition de tous les utilisateurs.

A l'endroit des collectivités décentralisées : De se référer à cette base de données dans le cadre de l'élaboration de leurs programmes de développement communal ;

A l'endroit des populations : De se donner les moyens, de consulter cette base de données, de participer au financement de ces aménagements hydro agricoles et d'en assurer la pérennité.

## 2. Représentant Résident de la Direction du Développement et de la Coopération Suisse : Jean-Luc Virchaux

C'est un secteur qui a toujours été privilégié par la DDC depuis que la DDC est présente au Mali, depuis notre accord cadre il y a 30 ans en 1977. **Les premières actions ont été sur le secteur de l'eau et sur l'accès à l'eau potable en particulier. Il y a eu un grand programme qui travaillait en 3<sup>ème</sup> Région, essentiellement pour l'accès à l'eau potable, à l'eau villageoise à travers toute une série de forages au niveau villageois. Je pense que la DDC a permis pour le cercle de Bougouni et de trois cercles de Sikasso une couverture de près de 90 % des besoins en eau potable grâce au soutien de la coopération Suisse qui travaillait avec la direction nationale de l'hydraulique et avec les services techniques déconcentré du Ministère.** Nous avons commencé au début des années 80 et ça s'est terminé à la fin des années 90. 20 ans d'investissements lourds, je pense 80 millions de francs Suisse, environ 30 millions de F CFA ont été investie dans ce secteur. **Environ 4 500 points d'eau ont été réalisés, forés et équipés et qui ont permis de résoudre un enjeu important au niveau des populations rurales qui est l'accès à l'eau potable.**

**A partir de la fin des années 90, on a un peu changé de stratégie.** Au lieu de réaliser ou de faire directement des forages, ouvrages, on est passé dans une logique d'appui institutionnel au niveau de l'Etat et de la direction nationale de l'hydraulique en essayant de consolider ces institutions et essayant de consolider la gestion du parc existant. Donc, on est passé à une logique d'appui institutionnel au niveau du Ministère de l'eau, toujours ciblée sur la 3<sup>ème</sup> région. A l'époque, l'expertise de la DDC était reconnue dans le paysage malien en travaillant sur une approche plus institutionnelle, ça marquait un **désengagement du « faire » pour passer dans une logique de « faire-faire ».**

Dans ce cadre d'autres problématiques ont du être abordés c'est là où **on s'est ouvert sur d'autres problématiques de gestion de l'eau et de gestion des eaux de surface.** Toujours, c'est là où nous avons commencé des appuis, toujours dans la 3<sup>ème</sup> région, des appuis au niveau des aménagements des bas fonds, de l'utilisation de l'eau agricole, de l'utilisation de l'eau de surface et qui a amené à élargir notre champ de réflexion sur les secteurs de l'eau. A l'heure actuelle, paradoxalement nous avons un peu quitté le secteur de l'eau, parce que nous nous sommes désengagés du ministère en 2005, parce que **les 5 premières années de l'année 2000 nous ont amené, certes à travailler sur le renforcement des services déconcentrés de l'eau, mais à travailler beaucoup plus en adéquation avec les collectivités territoriales, avec les communes, avec les cercles, avec les régions parce que dans leur compétence, se trouvait la problématique eau, d'accès à l'eau potable, toute la problématique de la gestion des eaux de surface, de l'eau agricole ou la problématique de l'eau pastorale.** Ce qui nous a amené sur un terrain intéressant parce que ça ramène la responsabilité au niveau des populations, des collectivités, ça amène les collectivités à être redevables au niveau de leurs populations alors que les services techniques n'étaient redevables qu'à leur ministère. On connaît les difficultés en termes de gouvernance que cela peut poser. On trouvait un intérêt marqué à nous orienter en appui à la maîtrise d'ouvrage du secteur de l'eau par les collectivités territoriales en intégrant aussi bien la problématique eau potable que la problématique des eaux de surface, de l'eau pastorale ou de l'eau agricole.

L'élargissement de nos partenariats, en appui aux organisations paysannes, nous ont amené à appréhender forcément les problèmes de bas fond et de l'amélioration des bas fonds pour sécuriser de système de production agricole à travers la riziculture ou à travers la culture maraîchère ou à travers les cultures céréalières. Ça nous a amené à bien intégrer cette dimension avec les organisations paysannes partenaires, aussi des collectivités territoriales, dans une sorte de contrat social de l'eau où les collectivités territoriales se retrouvaient avec les acteurs de l'eau (organisations paysannes, organisations d'usagers de l'eau, l'organisation d'éleveurs en ce qui

concerne l'eau pastorale), pour négocier des projets. **D'abord nous visons une politique au niveau local sur le développement du secteur de l'eau et sur sa gestion et puis de pouvoir le transformer dans une forme de plan d'action où chacun a une part de responsabilité, où chacun a sa capacité à faire, à exécuter un certain nombre d'éléments qui se retrouveraient dans ce plan d'action.**

C'est cette évolution qui nous a amené à nous rapprocher **d'une logique d'aménagement du territoire et de la place de l'eau dans l'aménagement du territoire.**

C'est à ce niveau qui y a un certain nombre de clés politiques qui se jouent : **les collectivités territoriales peuvent gérer un problème lié à l'eau communale mais l'eau n'est pas seulement communale. L'eau est un bassin versant, elle coupe plusieurs communes, plusieurs cercles voire plusieurs régions. Ça nécessite d'avoir une vision beaucoup plus globale et de réfléchir en terme d'aménagement du territoire.** C'est dans cette optique que nous cherchons à travailler et on essaie d'orienter nos appuis en liaison avec le Ministère du Plan dans cette logique d'appréhension du secteur de l'eau, dans une logique d'aménagement de territoire tout en continuant nos appuis à la maîtrise d'ouvrage de l'eau au niveau des communes et en travaillant avec les organisations paysannes, avec les groupements paysans dans la gestion de l'eau. C'est une politique à 3 niveaux : On travaille et on continue à travailler sur du concret, sur les réalisations concrètes. C'est des aménagements de bassins versants, c'est des aménagements d'adductions d'eau sommaire, des bourgs ruraux, ça reste la politique d'accès à l'eau potable parce que des expériences que nous avons tiré de 20 ans d'appui à créer des points d'eau, à faire des forages, on sait aperçu qu'on avait un problème de durabilité. Ce problème a été très mal cerné, qu'on se retrouve actuellement avec un parc d'infrastructures qui sont toutes vieillissantes et sans avoir les mécanismes en place pour la régénération et pour la restructuration de ce type d'infrastructure. Ça, c'est une des leçons importante. On a fait des choses et on est redevable de ces choses qui on été effectué au niveau du gouvernement. Je pense que toute la problématique de la gestion de l'infrastructure a été assez mal maîtrisée et il faut qu'on reparte dans une gestion plus globale.

On a eu un partenariat qui a duré 25 ans avec le Ministère de l'hydraulique qui était un partenariat fécond qui a eu ses périodes de force, et ses périodes de faiblesse. Dans les années 80, il y avait un enjeu d'accès à l'eau potable qui était crucial. Il fallait pouvoir répondre à cet enjeu au niveau des populations et là on avait à faire avec un Ministère efficace qui avait des démembrements ; On a pu travailler avec le Ministère sur une logique d'être plus proche des usagers à travers la création des services sous régionaux. C'est une opération pilote avec le Ministère qui, à l'heure actuelle, est en train de se généraliser un peu partout au Mali. Mais à cette époque il n'y avait pas de processus de décentralisation, les collectivités territoriales n'existaient pas. En termes d'acteurs politiques, nous avons seulement le Ministère. A l'époque, C'était le ministère qui faisait, passait les appels d'offres ; Il y avait des systèmes de contrôle qui étaient mis en place par la coopération Suisse, il y avait un dispositif projet qui était en place, il y avait des coopérants, on n'est plus dans cette logique. Je dirai qu'on était dans une approche projet assez classique avec un partenaire qui était sérieux (Ministère de l'eau) et l'évolution s'est faite dans une logique beaucoup plus partenariale. **Cette logique partenariale, c'est d'abord replacer la maîtrise d'œuvre : Elle ne doit pas être au niveau d'un Ministère, au niveau de la Coopération, elle doit se trouver au niveau des collectivités territoriales, l'espace politique le proche des usagers.** Je pense que c'est le travail que nous sommes entrain d'engager. Ce n'est pas facile parce que cette décentralisation amène un champ de tension avec les Ministères centraux et la périphérie. Il y a ce champ et tension qui se concrétise sur le terrain entre les services déconcentrés de l'Etat et les collectivités territoriales et là il y a **un travail de facilitateur : Les collectivités territoriales ont besoin des services déconcentrés de l'Etat. Elles ne peuvent pas faire l'impasse d'un appui technique parce que les collectivités territoriales n'ont pas de service exécutif en tant que tel, pour négocier des projets, donc il faut favoriser ce lien. Et il faut que les services déconcentrés comprennent qu'elles n'ont plus le monopole de la gestion des infrastructures..**

## Messages clés :

La coopération travaille sur un certain nombre de terrains, dans des politiques actuelles qui sont des politiques d'évolution, des politiques de coopération qui ont une forte tendance normative à travers des objectifs du millénaire, à travers le CSLP, à travers le processus d'harmonisation qui cherche à réfléchir beaucoup plus en terme d'efficacité de l'aide. Je pense qu'au niveau gouvernemental il y a des enjeux sur lesquels on ne peut pas faire l'impasse qui est l'enjeu des fleuves et tout ce qui concerne leurs bassins versants ; Je pense que cet enjeu est capital, on le voit, il y a des évolutions rapides, on est en 2006 nous avons eu une excellente année de pluies mais malheureusement le niveau du fleuve n'a pas atteint le sommet qu'on aurait plus espérer. C'est la 3ème année consécutive qu'on est à ce niveau plancher sur le débit du fleuve qui pose tout le problème de la zone exondée du Delta intérieur, qui pose tout le problème des infrastructures d'irrigation au niveau de l'office du Niger. Je pense que c'est un problème qui dépasse le gouvernement malien, qui est un problème sur la gestion globale du fleuve.

A l'heure actuelle je ne crois pas qu'il y a une infrastructure pour une ville comme Bamako au niveau du traitement de l'eau, tout est déchargé dans le fleuve. L'extension du choléra est une preuve de la dégradation des conditions de l'assainissement et je pense qu'il y a un problème crucial qui se pose au niveau des problèmes de pollution au niveau du fleuve.

Il y a tout le problème lié à l'extension des périmètres irrigués mais qui doit être résolu dans le cadre d'une gestion globale du fleuve Niger.

Enfin au niveau des populations il y a tous les problèmes d'accès à l'eau potable. L'accès à l'eau est peut être le seul objectif que le Mali atteindra en 2015 en termes des objectifs du millénaire. Avec un taux de 3 % de croissance de la population, implique une dynamique au niveau des infrastructures qui n'est pas évidente et des ressources qui ne sont pas évidentes. Donc, il y a un problème des systèmes d'exploitation : La part de l'irrigué par rapport à la part du fluvial, le problème de l'aménagement des bas fonds, enjeu lié, pour les populations, aux collectivités locales, la gestion de l'eau potable, de l'eau agricole. Je pense qu'on ne pourra pas faire l'économie dans le futur en termes d'aménagement du territoire sans y intégrer la ressource eau. Je pense que l'aménagement du territoire devient un enjeu clé de développement. Une politique d'aménagement du territoire cohérente, en articulation avec les collectivités territoriales, régions, cercles et communes, devient un enjeu clé sur lequel le gouvernement du Mali devrait pouvoir mettre des efforts si on veut relever les défis de l'avenir.

### 3. Directeur régional de génie rurale de Sikasso : Ousmane Diallo

La Direction Régionale du Génie Rural est une structure déconcentrée de la Direction Nationale du Génie Rural qui est rattachée au département du Ministère de l'Agriculture. Notre mission est de traduire, sous forme de programmes et projets, des politiques et stratégies en matière d'aménagement et de l'équipement et de gestion de l'espace agricole. A travers cela nous avons beaucoup de collaboration avec les collectivités décentralisées, avec les partenaires privés qui veulent s'investir dans le domaine de la mobilisation de la ressource en eau. Depuis 1998 le Gouvernement Malien a fait de la lutte contre la pauvreté un des objectifs majeurs de son approche de promotion durable. **Pour un pays dont l'économie repose essentiellement sur l'agriculture, la mise à disposition de l'eau agricole revêt un caractère très important. C'est ainsi qu'il y a la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et la stratégie nationale de développement de l'irrigation (politique sectorielle) qui tendent toutes, à mettre à la disposition de l'agriculteur malien des ressources en eau suffisantes.** Mais dans les régions à forte pluviométrie comme Sikasso où la pluviométrie annuelle avoisine les 1 000 à 1 100 mm, il y a une grande partie de ces eaux qui sont ruisselées vers les grands bassins et qui alimente les cours d'eau qui traverse le pays notamment le fleuve Niger dont la région de Sikasso constitue un bassin versant. Sikasso est aussi une région qui est caractérisée par la non existence de grandes plaines contrairement aux régions septentrionales où il y a la disponibilité des grandes plaines à perte de vue. Donc dans la région de Sikasso, il n'y a que des petits bas fonds, des petits espaces agricoles sur lesquelles il y a la pression démographique et tel qu'il va falloir

mettre à disposition des ressources suffisantes, notamment en eau, pour que les gens puissent investir ailleurs, soit par pompage, soit par la recharge de la nappe phréatique, soit par le développement d'autres technologies notamment les technologies de la micro irrigation qui font que les gens peuvent atteindre l'auto suffisance avec très peu de pression avec les ressources existantes.

Les grands axes de la politique de l'irrigation au Mali sont : Le développement des cultures irriguées, à l'intérieur de cela vous avez toutes les actions collatérales qui sont là pour appuyer cette politique de l'irrigation. **L'irrigation au Mali est principalement orientée vers l'aménagement des grands périmètres pour atteindre très rapidement l'autosuffisance alimentaire. A l'intérieur de cette irrigation que nous appelons la maîtrise en eau qui se fait dans les grandes plaines comme l'office du Niger, l'office riz Sélingué, nous avons dans cette politique le développement de la petite irrigation, c'est à dire l'ensemble des superficies exploitées n'excédant pas 100 hectares. Nous avons aussi à l'intérieur de cette politique un autre axe qui va vers le développement des cultures de bas fonds, c'est à dire mettre à la disposition des gens de l'eau nécessaire pour faire la culture des bas fonds.**

Aujourd'hui pour les régions de Sikasso, Koulikoro et Kayes qui ont les pluviométries entre 900 et 1 000 mm, c'est les bas fonds qui constituent l'essentiel des terres agricoles pendant la contre saison. Il y a aussi le développement des cultures irriguées qui se pratiquent au Nord mais qui se font au détriment du retrait de l'eau, plus l'eau se retire et les populations sèment dans les espaces libérés par l'eau. Cela contribue à l'amélioration des conditions de vie des populations vivant dans ces milieux.

**Dans la région, nous avons une mission d'appui aux collectivités décentralisées.** Toute notre politique tend à aider suffisamment la population pour qu'elle puisse accéder à l'autosuffisance alimentaire.

Dans notre collaboration avec l'Assemblée Régionale nous avons toujours mis en évidence de l'importance de faire des aménagements dans la région de Sikasso. Ce qui fait que cette région s'est vue inscrire dans le budget spécial d'investissement un montant pour faire des aménagements pour mettre à la disposition des populations. La pression autour de ces bas fonds est grande et les gens sont obligés de faire plusieurs cultures pendant une année. Par exemple après le riz, vient les cultures maraîchères et après une autre culture qui peut venir à l'approche de l'hivernage qu'on met avant l'annonce de l'hivernage.

Dans la région de Sikasso, il y a eu beaucoup d'actions qui ont été entreprises notamment par les différents projets et les différents programmes qui ont eu à passer dans la région par exemple le projet PGRN, le projet Mali Sud, le projet CAT-GRN qui ont eu à faire beaucoup d'aménagements, beaucoup de mobilisation de ressources en eau, compte tenu des pressions que j'avais eu à évoquer. Compte tenu de ces expériences et parallèlement à la politique de développement de l'irrigation au Mali, les bas fonds peuvent constituer un tout dans la région de Sikasso. Les mettre en valeur, cela va avoir un aspect très positif dans l'atteinte de la sécurité alimentaire parce qu'en réalité tout repose sur ces bas fonds. Tout récemment, nous avons recensé dans le cadre du PASSAOP au niveau de Sikasso l'ensemble des sites aménageables que nous avons au niveau d'une base de données que nous avons et qui est aussi centralisé au niveau de la direction nationale à Bamako. Cette base de données est là pour orienter nos politiques vers les aménagements. La région de Sikasso dispose d'environ 7000 bas fonds pour une superficie totale estimée à 122 000 hectares. La mobilisation des ressources en eau surtout sur les zones où la pente des sols est telle que l'eau ne reste pas. C'est curieux et paradoxal que dans la région de Sikasso les gens souffrent du manque d'eau alors qu'avec les petits moyens, la possibilité de faire des petits seuils rizières, des petits barrages de stockage d'eau pour mettre l'eau à la disposition des paysans, ensuite recharger les nappes pour que les gens les puisent pour faire d'autres choses avec, notamment l'abreuvement des animaux, faire le maraîchage.

**L'Assemblée Régionale de Sikasso a en charge le développement de cette région pour le bien être de nos populations. En ce sens, nous l'assistons pour élaboration des program-**



mes de développement ; le programme de développement que nous avons aujourd'hui a été défini une politique d'aménagement du territoire et également d'aménagement de bas fond.

**Dans ce programme l'Assemblée Régionale va aménager au moins 10 000 hectares d'ici la fin de cinq ans.** Il pleut beaucoup dans la région mais le ruissellement d'eau fait qu'on ne pas stocker l'eau. La solution est d'aménager les bas fonds qui existent qui représentent 122 000 hectares avec un ratio d'aménagement de 8 000 seulement. **Cet aménagement permettra les activités agro-sylvo-pastorales tel que l'agriculture, l'élevage, la pêche, la plantation et de jouer sur la nappe phréatique, notamment ça joue sur l'environnement, sur l'arboriculture, de nouvelles activités pour produire des fils de dah.**

**Au niveau des perspectives nous avons l'étude de 17 plaines et bas fonds concernant 07 cercles.** Sur tous les cercles frontaliers avec la Côte d'Ivoire on a mis plus de plaines à aménager parce que nos éleveurs ont eu trop de problèmes. Aujourd'hui nous sommes à quelques 5 à 6 plaines : Guelo, Sorobasso, Dozanso, Wara, Tetenan, Kignan. C'est le gouvernement qui nous donne ces fonds dans le cadre du BSI. Nous travaillons avec la Direction du Génie Rural et le Ministère de l'Agriculture qui représente l'Etat en la matière. Après aménagement, on essaie d'organiser les comités de gestion de ces aménagements pour l'exploitation rationnelle.

#### **Contraintes :**

Les contraintes sont liées à la technicité des ouvrages. Il faut une bonne étude de faisabilité, un bon aménagement et amener les populations à utiliser les ouvrages aménagés.

#### **Les Prévisions :**

Les 10 000 hectares sont significatifs mais nous sommes entrain de voir avec des partenaires financiers s'ils peuvent s'inscrire dans cette action qui est pour nous une action essentielle puisque la région est basée sur l'agriculture. On cultive près de 2/3 du coton Malien dans la région. Pour diversifier la production, on est obligé d'aller à ces aménagements.

Nous sommes aujourd'hui avec des partenaires comme l'UE, l'Agence Française de Développement, la Coopération Suisse pour dépasser les 10 000 hectares pour qu'il y ait plus de moyens financiers. Mais on va les faire avec les collectivités décentralisées.

## **4. Coordinateur National du Programme National de Petits Barrages et Petites Plaines :**

**Le programme national de petits barrages et bas fonds** a été créé pour prendre en compte les préoccupations du Président de la République, de son gouvernement qui consiste à **maîtriser et à valoriser les ressources en eau non pérennes au profit des populations rurales.** C'est à travers des aménagements des bas fonds, créer des petits barrages donc créer des activités génératrices de revenu pour lutter contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté en monde rural.

Lors des différentes journées paysannes, les paysans ont toujours posé les besoins d'aménagement de leur bas fond et de leurs plaines inondées essentiellement par les eaux de ruissellement. Après l'aménagement, on peut développer plusieurs activités parce qu'il y a la présence de l'eau qui est là (maraîchage, riziculture, recharge de la nappe etc.) ; On accroît la population au niveau rural, on crée des emplois. Ainsi les jeunes ne vont plus chercher à venir dans les villes. Le potentiel des bas fonds est estimé à 300 000 hectares de plaines et de bas fonds. Aujourd'hui on n'en a aménagé que 25 000 hectares. Ces aménagements sont partout au Mali : Sikasso, Ségou, Koulikoro, Kayes, Kidal. Pour le développement du maraîchage et permettre aux animaux d'avoir suffisamment d'eau.

### **Prévision :**

Nous souhaiterions d'ici 2007 aménager plus de 2 500 hectares. Cette année on a aménagé 1 000 hectares, on a aménagé 09 bas fonds. Sur les 09, il n'y a qu'un seul qui n'est pas terminé. Il y a un bas fond qui a été essentiellement aménagé pour les femmes (le bas fond de Tosso), plus de 15 hectares et nous avons accompagné ces femmes en leur donnant des intrants et leur riz a bien réussi.

### **Pour la mise en valeur :**

Le Génie Rural construit et la mise en valeur est assurée par le service de l'Agriculture. On se fait appuyer par les services locaux de l'Agriculture. Au niveau de chaque cercle, il y a un service local de l'agriculture et généralement ce sont ces agriculteurs qui appuient, qui donnent des conseils pour que la production puisse s'accroître. Nous travaillons en étroite collaboration avec les services locaux de l'agriculture.

Dans la réalisation des aménagements, il y a beaucoup de demandes parce que quand un bas fond est aménagé il alimente suffisamment la nappe phréatique qui accroît le niveau d'eau dans les puits. Nous avons beaucoup de demandes qu'on n'arrive pas à satisfaire. Donc il y a un besoin de financement que nous avons.

### **Contraintes :**

- Nous n'arrivons pas à réaliser tout ce qu'on a comme ambition
- Certaines entreprises n'arrivent pas à respecter les délais d'exécution ;
- Il y a des problèmes de passation de marché : Si on passe par l'AGETIER, les frais d'honoraires sont élevés et diminuent le nombre d'aménagements qu'on doit faire.
- Entretien : Pour aménager, il faut que les gens s'organisent, qu'ils nous disent qu'ils ont mis en place un comité de gestion et d'entretien des ouvrages. Donc le suivi de ces comités d'entretien revient aux collectivités décentralisées.

### **Impacts négatifs :**

Quant on aménage, on crée un micro climat propice aux maladies d'origine hydrique. Donc il faut donner des conseils, sensibiliser la population pour qu'elle puisse se protéger contre ces maladies, éviter de se baigner dans les retenues. Le problème de conflit peut arriver entre les villages parce qu'en aménageant dans un village, un autre peut se dire que cet aménagement va l'empêcher d'avoir de l'eau. Généralement ces petits conflits sont réglés avec l'implication des maires.

### **Partenariat :**

Les partenaires principaux, c'est d'abord l'Etat. L'Etat a investi de 2005 à nos jours 120 millions dans les études à travers le Mali des projets de bas fond. Le partenaire japonais à travers le fond Kennedy Round II : Nous avons aménagé plus de 1 000 hectares de bas fond, 755 millions FCFA dans les régions de Sikasso et Koulikoro, 413 millions pour aménager 2 plaines essentiellement alimentées par les eaux de ruissellement : La plaine de Guéleba dans le cercle de Kati et la plaine de Guegniké, Kankaniba, et ces travaux vont commencer tout juste après l'hivernage.

### **Perspectives :**

Dans le cadre du PASAOP, on est en train de faire l'inventaire de tous les aménagements. Nous avons une base de données au niveau de la Direction Nationale du Génie Rural. Après cet inventaire, nous allons faire des requêtes qu'on va adresser à différents partenaires pour aménager un certain nombre de sites potentiels. Pour le budget de l'Etat sur le BSI 2007, l'Etat compte augmenter sa contribution. Nous comptons développer l'aménagement des bas fonds pour freiner l'exode rural, pour lutter contre l'insécurité alimentaire. Les aménagements de bas fond ont de l'avenir avec des soutiens politiques.

# La planification locale et la participation communautaire

## 5. Maire de Wassoulou Balé :

Pour ce qui concerne l'élaboration de notre programme de développement communal, nous avons passé par différentes phases. Ces différentes phases nous ont permis de relever les difficultés des besoins des populations dans tous les domaines. Les différentes phases par lesquelles on a commencé :

- D'abord l'information des conseillers, des services techniques et des autorités villageoises ;
- Ensuite on est allé à l'atelier de lancement ;
- Et après un atelier de recueil des problèmes des aspirations des populations.

C'est partant de là qu'on a avancé au niveau des villages, à savoir les besoins des populations en matière hydraulique. Par exemple, dans certains villages, ils nous ont dit qu'il y a des insuffisances d'eau pour leur permettre d'avoir de l'eau potable, manque de forage, réhabilitation de certains puits, les cours d'eau, l'ensablement et beaucoup. L'une des communes a été choisie dans le cercle comme commune test sur le nouveau système d'élaboration des PDSEC.



## 6. Secrétaire Générale de la commune du Wassoulou Balé : Rokia Diakité :

A mon avis, l'approche participative en matière de planification, c'est la méthode très démocratique qui permet à toute la population de s'exprimer librement, d'exprimer les besoins, les préoccupations, les espoirs. Par exemples, chacune des composantes est interrogée librement et à part. Si nous prenons les hommes, on interroge les jeunes à part, les vieux à part, c'est égal pour les femmes. Les besoins des hommes et des femmes ne coïncident pas dans certains domaines. C'est assez démocratique parce que ça ne vient pas du bureau communal ; c'est la population elle même qui s'exprime. C'est une bonne approche surtout en matière de planification, que ce soit la planification globale de la collectivité, que ce soit la planification par domaine. Par exemple dans le domaine de l'hydraulique, de la santé ou de l'éducation. En ce qui concerne la mobilisation des ressources, c'est une approche qui permet aux collectivités d'avoir moins de problèmes, parce que c'est la population elle même qui exprime le besoin, c'est elle qui fait la priorisation, donc au moment de la réalisation, il y a moins de problème pour les pousser à donner leur quôte part. Donc l'approche participa-



tive, c'est la meilleure approche pour planifier les besoins de la population, ça permet à la commune de connaître les problèmes réels de la population et au moment de l'exécution du PDSEC, il y a moins de problèmes, parce qu'elle a participé à toutes les étapes (élaboration, réalisation). Les approches participatives permettent à la population d'être impliquée et de se sentir responsable au moment de la réalisation.

Pour la priorisation des besoins, c'est une approche impeccable. C'est l'ensemble de la population qui décide si par exemple, on veut un forage, un puits, une pompe à motricité humaine, une adduction d'eau. Si la population décide l'adduction d'eau, elles sont impliquées dans toutes les phases d'élaboration. Nous connaissons les coûts, les modalités de paiement, donc au moment de la réalisation nous ne serons pas surpris de payer des millions pour des projets qui nous apporteront un plus. Les approches participatives permettent une meilleure implication de la population dans la réalisation de toutes les actions de développement de la collectivité.

Tout juste après l'installation des collectivités, nous avons élaboré des PDSEC. Mais l'approche utilisée pour le 1<sup>er</sup> plan de développement n'était pas la même que celle utilisée pour le 2<sup>ème</sup> plan. Il y avait des similitudes, mais également des différences. Au 1<sup>er</sup> on faisait une assemblée générale, tout le monde venait (hommes, femmes, jeunes, vieux). La population vulnérable (les femmes et les jeunes), avait des problèmes de s'exprimer lors de cette assemblée. En ce qui concerne la gestion des outils, des infrastructures, des ouvrages à la disposition de la population, je pense que la manière même de les aborder au moment de l'élaboration du projet de faisabilité permet à la population de se sentir responsable de l'outil. Si la population est associée du début et à la fin, elle se sentira responsable de la réalisation et de la pérennisation de l'ouvrage parce que la population investit sur le plan financier et physique. En matière de gestion ça motive la population de s'occuper de l'ouvrage.

Sur le plan de la lutte contre la pauvreté, si une commune ou une association décide une adduction d'eau, ça permet de générer des emplois de gérants.

En ce qui concerne les périmètres irrigués, les micro barrages, les périmètres maraîchers, c'est une approche qui permet aux couches vulnérables, c'est-à-dire les femmes, de générer des revenus, d'améliorer le quotidien. Le maraîchage crée pour les femmes et leurs enfants des activités génératrices de revenus pour faire face aux petites dépenses de la famille.

En ce qui concerne la sauvegarde de l'environnement dans l'exécution des projets d'ouvrages hydro agricoles, d'adduction d'eau, l'impact peut être positif parce que ça permet de garder l'eau pendant une bonne partie de l'année, ce qui permet le petit élevage, l'abreuvement des animaux, aux femmes de faire le maraîchage, de garder l'eau dans les puits traditionnel. Le côté négatif peut être que l'endroit sera inondé, la végétation va un peut souffrir, et si il y a des gens qui y ont leur champ, ils seront obligé d'aller ailleurs. Le côté positif est plus important que le côté négatif.

## 7. Chef de village de Yanfolila, Wassoulou Balé :

On remercie Dieu et le prophète concernant l'eau. Votre question sur la comparaison entre le passé et le présent en matière de l'eau, c'est une bonne idée et ça nous a beaucoup plu.

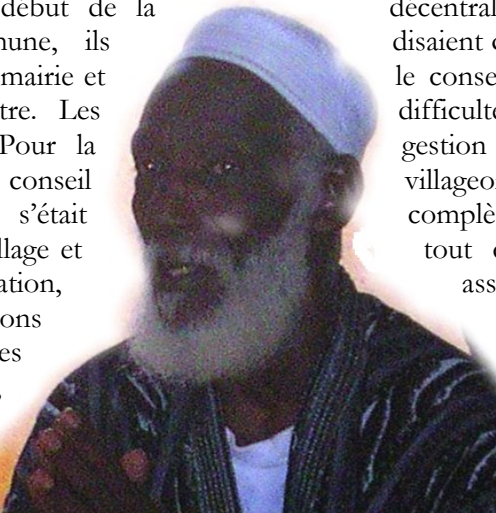
Avant l'indépendance, après l'indépendance jusqu'à la démocratie, tous ces moments ont leurs spécificités, mais nous avons une connaissance sur toutes ces périodes. Avant, le gouvernement a creusé pour nous des puits à pompes et nous n'avons rien payé. On ne s'est pas occupé de cela parce qu'on nous les a donnés gratuitement. Après, ils ont demandé que chaque village, qui veut avoir une pompe, contribue une part, ce qui va permettre aux populations de bien les entretenir.

Actuellement nous remercions le bon Dieu parce qu'actuellement les puits à pompes sont rares, nous avons les adductions d'eau avec les robinets, grâce aux bonnes autorités. Quand tu essayes de faire une comparaison entre les puits à pompes jusqu'au robinet tu verras que tu ne peux pas te plaindre maintenant. Aujourd'hui nous avons beaucoup compris le processus grâce à vous qui venez nous expliquer la bonne manière. Actuellement le robinet est là mais le moment de son installation n'a pas été facile. Il y avait des conflits, mais aujourd'hui c'est résolu. Lorsque nous vous voyons aujourd'hui nous sommes très fiers. Cela nous montre qu'on ne nous a pas oubliés. Le début de toute chose est difficile, la décentralisation est une nouvelle chose chez nous. Au début de la décentralisation si tu demandais aux autorités de la commune, ils disaient qu'ils sont à part et le conseil villageois ne peuvent pas se passer l'un de l'autre. Les difficultés de départ étaient liées à une incompréhension. Pour la gestion de l'eau, au début il y avait le conseil villageois n'était pas associé par la mairie. La mairie s'était complètement détachée de nous. Or qui dit maire, dis village et tout ce qui est dans le village (santé, eau, éducation, assainissement). Actuellement toutes les préoccupations sont discutées entre la mairie et nous. Après des conventions, elle écrit et ils viennent nous les lire, et s'il y a des changements à faire on le fait ensemble.

Si tu vois qu'on ne s'entendait pas avec la mairie, c'était parce qu'on ne s'était pas mis autour de la table pour se comprendre. Toutes les conventions avec le maire dans la mairie, nous, nous venons faire le compte rendu aux villageois, ensuite nous venons faire le feedback à la mairie. Actuellement nous sommes en bonne relation avec la mairie.

Pour l'élaboration du plan de la mairie, ils ont chargé les conseillers des 34 villages de la commune d'aller demander l'avis des villages, de voir toutes les activités devant permettre de faire avancer la commune (besoins, demandes, réalisations prioritaires, etc.). Ces conseillers sont venus faire des enquêtes. Ensuite, ils sont repassés une deuxième fois parce qu'une seule fois n'est pas suffisante. Le 1<sup>er</sup> document a été élaboré sur cette base.

Le caniveau dont tu parles a été creusé depuis avant l'indépendance pour évacuer les eaux usées vers le marigot. Après l'indépendance ce caniveau a été bouché. Le 1<sup>er</sup> maire du nom de Siaka a été à l'origine du nettoyage du caniveau, et ce village avait de sérieux problèmes d'inondation, de pollution et d'évacuation des eaux usées. Avant le nettoyage du caniveau, la famille voisine déménageait dans le bâtiment de l'école pendant chaque hivernage. Après le nettoyage du caniveau il n'y a plus eu d'inondations. Vraiment nous sommes satisfaits après le curage de ce caniveau.



## 8. Secrétaire Exécutive de la Coordination des Associations et et ONG de Femmes (CAFO) du cercle de Yanfolila : Korotoumou KANTE



Lors de l'élaboration du PDSEC du cercle de Yanfolila, la mairie a envoyé une lettre à la CAFO pour inviter toutes les femmes. Ce jour, nous sommes parties pour la cérémonie de lancement, mais ce sont les femmes qui sont membres du bureau communal qui ont réellement participé dans le processus. Il faut augmenter la représentativité des femmes dans le bureau communal parce qu'actuellement, elles ne sont que 3 femmes dans le bureau communal de la commune de Wassoulou Balé. Ces 3 femmes avaient fait des revendications qui étaient les préoccupations de toutes les femmes et la majeure partie de ces revendications a été satisfaite. Mais jusqu'à présent il en reste et s'il y avait beaucoup de femmes, je pense que beaucoup plus allait encore

être fait. Si vous voyez qu'on n'a pas de femmes au Conseil de Cercle, c'est parce que ce sont les membres des bureaux communaux qui mettent en place le conseil de cercle, et nous sommes peu représentée dans le bureau communal. Nous femmes avons peur de nous présenter aux élections. Nous demandons que l'on forme les femmes pour qu'elles puissent rentrer massivement dans les bureaux communaux. Une fois cela fait, nous allons faire une coalition pour aller au conseil de cercle. Les solutions pour augmenter le nombre de femmes dans le bureau communal commencent depuis l'établissement des listes électorales. Il faut que les femmes soient placées en tête des listes. Il y a beaucoup de partis politiques et cela est un handicap pour les femmes.

**Les préoccupations des femmes concernant l'eau, c'est d'avoir accès à l'eau potable pour éviter les maladies, avoir de l'eau pour faire le maraîchage pour satisfaire nos petits besoins.** Actuellement nous avons accès à l'eau potable mais nous avons toujours besoin d'eau pour faire le maraîchage. **Chez nous, l'accès à la terre par la femme n'est pas un très grand problème.** Nous les femmes, nous cultivons pour chercher les prix de condiment, nous nous prenons en charge avec nos revenus, nous aidons nos maris en cas de besoin, nous soignons nos enfants et nous payons leurs études avec les revenus générés par nos cultures. Si on arrive à aménager les bas-fonds, nous allons faire de la riziculture et du maraîchage. Même sans aménagement, actuellement nous cultivons dans ces bas-fonds. Mais l'aménagement permettra d'augmenter la production des femmes.

**Ici, la femme ne peut pas être propriétaire de la terre, mais peut en disposer pour cultiver.** Il faut que les femmes soient alphabétisées pour qu'elles comprennent les choses. La décentralisation a permis aux communes d'avancer, elle a permis à certains d'avoir du courage.

## 9. Secrétaire Exécutif de la coordination des associations et mouvements de jeunesse du cercle Yanfolila : Omar Sidibé :

Par rapport aux réalisations et actions de HELVETAS au Mali au niveau du cercle de Yanfolila, la jeunesse n'est pas étrangère à cette question. Ses interventions se sentent au niveau des différentes communes, au niveau de certains appuis à la décentralisation, au niveau de l'intercommunalité, au niveau même de la communication entre les citoyens et les élus politiques.

Par rapport à l'implication des jeunes dans l'élaboration des PDSEC : HELVETAS à travers son communicateur à la radio locale de Wassoulou a mené des actions de sensibilisation pour que les jeunes soient représentés au niveau des différentes communes. La jeunesse est impliquée dans l'élaboration du PDSEC. D'abord en tant que jeune élu et en tant que 1<sup>er</sup> responsable de la jeunesse, je suis impliqué. Nous voulons que cette implication soit élargie à la base. Auparavant, c'était le chef de village et ses conseillers qui venaient parler au nom de la population. Nous avons souhaité qu'à tous les niveaux d'élaboration du PDSEC, la jeunesse soit représentée en nombre suffisant et que leurs aspirations viennent d'eux mêmes. Au niveau local, généralement les jeunes ne sont pas au courant des prévisions qui sont faites pour ; Généralement ces prévisions ne sont pas prises en compte et à la dernière minute, on vient leur dire qu'il y a ça et ça pour vous mais malheureusement on n'a pas pu réaliser. Parce qu'elle n'est pas informée ! La préoccupation des jeunes au cours de ce mandat a été plus ou moins prise en compte. Que ce soit au niveau communal ou au niveau conseil de cercle, les préoccupations sont prises en compte. En dehors de cela, ces préoccupations sont plus ou moins importantes pour la jeunesse et même pour les bailleurs en appui dans les domaines concernés, mais ces sont les jeunes eux-mêmes qui doivent gérer ces préoccupations. Il faut que la jeunesse soit informée et que la communication passe, sinon les jeunes vont rester ignorants et les projets vont échouer. Il y a de cela 2 ans, lors de la rencontre que nous avons faite à Sélingué, nous avons émis l'idée que HELVETAS/PAAD oriente plus ses actions vers la jeunesse. Il y a quelques temps, le PAAD est passé ici afin de recenser les initiatives en cours au niveau des jeunes. Si ces actions sont soutenues, cela pourra faire l'affaire de la jeunesse et si l'affaire de la jeunesse est O.K, le développement est un acquis.

## 10. Secrétaire Général Adjoint de la Coordination des jeunes du cercle de Yanfolila : Issa SANGARE :

En ce qui concerne l'élaboration du PDSEC, les jeunes ne sont pas impliqués dans l'élaboration de ce document. Lors de l'élaboration de ce document, il n'y a que quelques leaders de jeunes qui sont sur la scène politique tel que notre Secrétaire Général qui sont informés, les autres jeunes ne sont pas informés. Parce que si vous faites un micro trottoir, vous trouverez que sur 100 interrogés il y aura que 01 seulement qui pourra vous dire la définition (du PDSEC).

Le PDSEC est un document très important dans le développement de la commune, et les jeunes doivent être informés parce que dans la démocratie ce sont les jeunes qui doivent prendre la relève donc ils doivent être informés pour qu'ils puissent exprimer leurs besoins.



Moi par exemple, je connais le PDSEC à travers l'émission Marasolo Kibaru qui est une émission de la radio Wassoulou, 2 fois par semaine en partenariat avec HELVEIAS appuyé par la coopération Suisse. C'est à travers cette émission que les gens sont informés sur la mairie. Dans les prises de décisions nous sommes plus ou moins représentés parce que notre secrétaire général est un élu communal, il peut être informé mais il n'y a pas un retour à la base (il n'y a pas de compte rendu). La jeunesse est bien structurée, nous sommes représentés au niveau des quartiers, des villages et au niveau communal et au niveau du cercle. Pour l'élaboration du PDSEC on doit aller dans les quartiers, villages pour sensibiliser les jeunes leur dire ce que c'est le PDSEC et son importance.

## 11. Jeune à Yanfolila :

L'élaboration des PDSEC doit être faite de concert avec tous les acteurs, d'autant plus que nous les jeunes, nos préoccupations doivent être prises au 1<sup>er</sup> plan si on veut un développement pérenne du cercle. Nous entendons PDSEC, mais je crois que les jeunes n'ont pas été impliqués à 100% parce que dans le Wassoulou, les jeunes s'intéressent beaucoup à l'agriculture et au maraîchage. Dorénavant, les associations de jeunes doivent être conviées dans l'élaboration de ce plan et leurs préoccupations majeures doivent être prises en compte.



# La planification locale et le transfert des compétences :

## 12. Bréhima KONE : Administrateur Civil

En matière de planification décentralisée, il n'y a que des guides sur la planification au Mali. C'est un domaine qui n'est pas tout à fait maîtrisé mais en ce qui concerne la planification au niveau local, la méthode appliquée au Mali est une bonne méthode parce que c'est la méthode participative. D'abord la concertation se passe au niveau des villages. Après on fait un regroupement des représentants des villages au niveau de la commune et nous passons en revue tout ce qui a été recensé au niveau des différents villages. D'abord on fait des diagnostics de toutes les ressources, l'état des lieux et on fait remonter les résultats de ces travaux au niveau de la commune, on fait une concertation d'abord avec tous les acteurs et après on vient à la base expliquer les résultats de ces travaux. C'est un processus qui est long et qui se termine par la délibération du conseil communal pour être ensuite approuvé par le préfet de la tutelle.

**Quel est le niveau d'implication de la tutelle dans le processus de planification communale ?**

Au moment d'élaboration des PDSEC, nous avons suivi les consultants au niveau communal pour nous rendre compte de ce que ces consultants sont en train de faire. Au moment où nous avons voulu nous rendre compte de l'état d'avancement des travaux, nous sommes revenus pour constater ce qui a été recensé, et ensuite nous sommes revenus encore pour finaliser avec les communes l'ensemble des travaux. A Yanfolila nous avons suivi la planification du début jusqu'à la fin du processus et cela de concert avec le préfet de cercle.

**Amélioration possible :**

La méthode appliquée la méthode a consisté à faire l'inventaire des ressources sur carte. C'est une méthode qui demande beaucoup d'outils et de moyens alors que les communes n'ont pas assez des moyens, une méthode très compliquée mais relativement bonne. Il faut des moyens pour faire le diagnostic.

**Transfert de compétence :** C'est une question très vaste, **on ne peut pas parler de transfert de compétence sans parler de transfert de ressources parce que quand vous transférez des compétences il faut donner des moyens à ces collectivités pour gérer ces compétences.** En matière d'eau, le problème qui se pose, c'est que ce secteur a été transféré. C'est le domaine dans lequel le Mali est très avancé. Par rapport à tous les transferts de compétence, c'est le transfert de l'hydraulique que le Mali apprécie à sa juste valeur. Dans ce domaine des techniciens ou des services déconcentrés de l'état travaillent de concert avec les collectivités décentralisées. On leur a enseigné beaucoup d'outils pour pouvoir assurer le transfert de compétence mais c'est le problème de ressources qui se pose.

Je prends le cas de la commune de Wassoulou Balé par exemple. Pour les projets d'adduction, d'eau, on demande à la commune de payer tel montant, la population de payer tel autre montant alors que toutes les quotes-parts émanent de la population. Ce problème constitue quelque part un blocage dans le transfert des compétences. Dans le secteur de l'eau, il y a beaucoup qui a été fait surtout avec les partenaires qui ont aidé l'association des usagers d'eau potable. Les communes ont été suffisamment formées. En matière de maîtrise d'ouvrage, les responsables communaux ont été suffisamment formés ; mais c'est la question de communication qui se pose dans la mobilisation des ressources entre la population et les responsables communaux. Il y a un changement de mentalité, la population demande la transparence de la part des communes. Les responsables communautaires ont un besoin de formation en techniques de mobilisation des ressources. Le niveau de mobilisation des femmes n'est pas tellement visible par le simple citoyen mais pour nous qui sommes sur terrain, les femmes sont impliquées. Toutes les décisions qui sont prises, ce sont les femmes qui jouent un rôle important. Dans le Wassoulou

sous l'arbre à palabres, les femmes n'ont pas de pouvoir de décision mais à la maison ce sont elles qui décident.

### 13. Responsable CCC Yanfolila :

Parlant du processus de planification au niveau des Collectivités Territoriales, l'élaboration des PDSEC est une approche participative dans la mesure où l'agencement des différentes étapes le prouve :

1<sup>ère</sup> étape qui fait d'abord appel aux représentants des collectivités à travers les élus, les représentants des organisations et associations socioprofessionnelle, dans les villages des différentes communautés qui sont d'abord formées pour aller collecter des informations sur le terrain, qui sont les besoins prioritaires de développement au niveau des villages. Après ces informations sont remontées, sont mises en commun lors d'une étape appelé rencontre journée de concertation intercommunautaire. Lors de ces journées, les personnes chargées de la collecte des informations viennent donner les informations collectées, en même temps, d'autres représentants dans les villages viennent attester ce qui a été collecté. C'est à la lumière de tout ça qu'une mise en commun est faite par le biais d'une concertation et négociation et pour arrêter des besoins prioritaires de la commune. La commune n'ayant pas les moyens de réaliser tout ce qui est demandé il y a négociation entre différents représentants. A la lumière de ça il y a les services techniques, les spécialistes qui sont invités pour analyser les différentes données collectées à travers les outils de planification. Certaines personnes qui ont participé à la collecte des données sont répertoriées pour participer à l'atelier de planification avec les services techniques et les spécialistes. Après cette phase de planification, le reste c'est le processus d'adoption, d'approbation au niveau du conseil communal. Le conseil communal restitue le plan élaboré dans chaque village pour avoir l'adhésion de tout le village dans la mise en œuvre de ce plan. Dans la pratique telle que conçue c'est une démarche participative. Les élus communaux sont au 2<sup>ème</sup> processus d'élaboration des PDSEC parce que les 1<sup>ère</sup> ont été élaborées en 2001 sur une durée de 3 à 4 ans.

Parlant du cercle de Yanfolila toutes les communes ont vu leur PDSEC venir à terme depuis 2004 sauf deux communes qui ont eu un plan arrivé à terme en 2005. En fin 2005 toutes les collectivités du cercle ont convenu d'harmoniser le processus de planification avec l'appui du partenaire traditionnel de la zone (HELVETAS) à travers son programme d'appui aux acteurs de la décentralisation à appuyer les collectivités pour élaborer un nouveau PDSEC. Tous ces plans ont la même année 2006 -2010 (plans quinquennaux). Lors de cette 2<sup>ème</sup> planification pour les collectivités, la 1<sup>ère</sup> démarche d'élaboration des PDSEC a été un peu revue sous la houlette du Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales. Pratiquement c'est quelques aspects seulement qui ont changés : En termes d'étape, si la 1<sup>ère</sup> démarche présentait 7 étapes alors à travers la nouvelle démarche proposée par la DNCT grosso modo c'était 5 étapes : l'étape du diagnostic et l'étape des journées de concertation intercommunautaire ont fusionné pour donner une seule étape, l'étape d'approbation ne fait plus partie dans la 2<sup>ème</sup> démarche.

L'innovation dans la zone en termes de planification pour la 2<sup>ème</sup> phase est une expérience tentée par HELVETAS dans la zone, qui est une expérience tirée du Cameroun où intervient HELVETAS, qui est une approche qu'on a jugé encore plus participative dans la mesure où elle s'articule autour de ces 2 phases (deux grandes étapes).

La 1<sup>ère</sup> étape est la situation de référence : Le prestataire mis à la disposition de la collectivité avec les élus et toutes les personnes ressources mises a contribution dans l'élaboration des PDSEC procèdent à la collecte d'information, c'est à dire identifient l'existant dans tous les domaines.

Partant de ces données de base, on fait une planification stratégique. C'est une démarche qui est adorée par la population.

### **Le transfert de compétence :**

**Il est effectif de façon juridique dans la mesure où il y a un décret qui le sanctionne, le décret 315 qui détermine le transfert de compétence en matière d'hydraulique.** Mais aujourd'hui la grande difficulté qui se trouve autour de ce transfert de compétence, c'est l'appropriation par les collectivités des ouvrages hydrauliques.

**Tout ouvrage hydraulique public est sous la maîtrise d'ouvrages communale ; donc il doit être géré par le conseil communal de façon globale.** La problématique qui se pose est de gérer de telle sorte que l'ouvrage puisse être rentable et durable. Les conseillers communaux n'arrivent pas à présent à concilier ces deux aspects : leur mission de gestion d'ouvrage et la gestion durable de ces ouvrages. Normalement le service de l'eau doit être rémunéré, c'est une donne que tout le monde doit intégrer surtout au niveau des communautés. Au niveau des collectivités, toute la problématique se trouve à ce niveau.

**Pour un village qui veut réaliser un ouvrage hydraulique, il passe par la commune et les services techniques de l'hydraulique qui dans la pratique, assurent la maîtrise d'ouvrage. Les textes disent que l'eau est sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités, mais dans la pratique, c'est l'Etat même qui assure la maîtrise d'ouvrage. A présent les conditions sur le terrain ne donnent pas la maîtrise d'ouvrages aux collectivités mais la loi leur a donné, mais l'exécutif reste muet sur ce plan.**

### **14. Président Association des usagers d'eau de Yanfolila :**

Moi, je suis venu dans cette activité, il n'y a pas longtemps. Parce que nous sommes des jeunes, le passé de Yanfolila concernant l'accès à l'eau, je ne suis pas au courant de grand-chose, sauf pour ces dernières années, lorsque notre association d'usagers d'eau a été mise en place en 2000 et qui a coïncidé avec la construction du château avec le financement de HELVETAS.

Après la fin des travaux, nous avons commencé les activités. Avec l'appui et la coopération de HELVETAS, nous nous sommes organisés et avons bénéficié des formations. Nous avons mis un bureau de 13 personnes en place (Président, Trésorier, un Gestionnaire qui nous aide à faire des relevés pour s'occuper de la gestion). Le château fait 40m<sup>3</sup>, ce qui permet de distribuer de l'eau pendant une bonne période à Yanfolila. Nous avons commencé l'activité avec 3 robinets en 2000. Au début, on avait un peu de problème parce que tout le village n'était pas couvert par le réseau. L'eau était seulement accessible aux familles au bord de la route pendant 2 ans. La commune a demandé une extension du réseau avec HELVETAS, avec l'appui de la coopération Suisse. C'est seulement l'année dernière que tout le village a été couvert par le réseau avec 7 nouveaux robinets. Actuellement nous avons un technicien, un plombier technicien pour contrôler les machines. Le plombier pour faire les installations de robinet dans les familles. Les recettes sont données au Trésorier qui va épargner au lieu convenu. Nous avons 2 comptes (Caisse de KAFO ici et BNDA dont on n'aura pas besoin maintenant). Une femme occupe le poste de Trésorier et il y a d'autres femmes dans l'association.

Nous avons mis un comité de gestion de chaque robinet appelé « Robinet ton ». Dans chacun de ces groupements il y a 2 femmes. Donc il y a 26 femmes dans ces 13 comités et environ 28 femmes qui sont impliquées dans la gestion de l'association.

**Concernant le transfert de compétence :** Nous n'avons pas de problèmes parce que nous avons reçu beaucoup d'information avant la réalisation. **Les installations ont toutes été données à la mairie.** Nous avons un contrat avec la commune cette année. **La propriété est pour la commune.** Nous ne pouvons pas avoir de l'argent si tout le monde ne tombe pas d'accord. Il faut le consentement tout le monde sur un travail. Pour ce qui concerne l'extension du réseau, tout le monde est tombé d'abord pour la réalisation. Au début il y avait des petits problèmes mais Dieu nous a aidé nous avons pu nous mettre d'accord. Les difficultés étaient le manque de confiance entre notre association et la commune. **La commune pensait que toutes les recettes d'eau revenaient à la mairie. Après les concertations, il a été expliqué que l'eau appartenait à la mairie et que les recettes de l'eau ne pouvaient être utilisées que pour**

gérer des problèmes liés à l'eau. Ensuite, la commune a compris et elle a cédé les recettes les recettes à l'association.

2<sup>ème</sup> difficulté : Au moment de l'installation de l'équipe de la mairie, les priorités n'étaient pas comprises. Par exemple l'avis des populations était d'augmenter le nombre de robinets (agrandir le réseau) mais la commune voulait qu'on creuse le collecteur d'eau. Mais avec les bonnes médiations nous avons pu réaliser les deux. Si on comprend, cela, je vois que c'était une mauvaise compréhension et une méconnaissance des nouvelles démarches de travail (planification).

## Les impacts des aménagements sur les populations rurales

### Accroissement de la production agricole :

#### 15. Paysan à Zeguesso : Salifou Dembelé

Auparavant, plusieurs années en arrière, nous cultivions du riz dans notre bas-fond. Nous désherbions, brûlions les déchets pendant la saison sèche. Dès que l'hivernage arrivait, nous faisons le piquetage et semions le riz à la volée. Les plants poussaient abondamment et nous n'avions aucun problème sauf les attaques d'oiseaux. Au fur et à mesure, l'eau a manqué et nous avons finalement abandonné le bas-fond et la culture du riz avec.

Un jour, nous avons eu l'idée de rechercher un partenaire pour nous aider à construire un barrage pour retenir l'eau afin que nous puissions reprendre la riziculture. Le projet Jékasy nous a permis de faire ce barrage au niveau de nos 2 marigots. Au premier hivernage la quantité d'eau n'a pas été suffisante par rapport à la demande. Nous avons donc négocié et réalisé un 2<sup>ème</sup> barrage et l'année qui a suivi, l'eau a été abondante et les récoltes de riz ont énormément augmenté.



#### 16. Paysan membre de l'Association Villageoise de Zeguesso :

La construction du barrage nous a permis d'augmenter notre espace cultivable et d'augmenter la production rizicole. Lors d'un événement on a demandé à la population de nous aider à prendre en charge les étrangers. Les hommes ont apporté 135 kg et les femmes 120 kg de riz. Notre association villageoise a joué un très grand rôle dans la construction du barrage.

## Accroissement de la production et des revenus :

### 17. Paysan (chasseur) à Zeguesso : Ali Dembelé



Dans le temps, il y avait beaucoup de gibier dans notre brousse et on les abattait pour notre alimentation, mais avec le manque d'eau tous ces gibiers avaient disparu. Avec la construction des barrages, certains gibiers sont réapparus tel que les boas et de nombreuses petites espèces. En plus d'être chasseur, je suis aussi riziculteur. **L'année dernière, j'ai pu récolter 50 sacs de paddy, ce qui m'a permis de vendre et de payer mes arriérés d'impôts et de mettre à jour pour les nouveaux impôts.**

### 18. Paysan maraîcher à Zeguesso : Dramane Dembélé



Je suis maraîcher mais le manque d'eau m'avait fait abandonner cette activité. Je fais de la papaye et au moment où ça commence à fleurir, c'est la saison sèche, les puits s'assèchent et la récolte échoue. La construction du premier barrage a permis d'avoir de l'eau pendant plus longtemps mais avec la construction du 2<sup>ème</sup> barrage le problème d'eau a été définitivement réglé. La nappe a remonté et les puits ont de l'eau toute l'année. Par exemple, **cette année, moi j'ai planté des papayes dans le bas-fond et j'ai gagné environ 75 000 Fcfa de recettes pendant la saison sèche.** Pour moi l'importance de l'aménagement, c'est le maraîchage.

## Une nouvelle dynamique de promotion des activités des femmes ; ...

### 19. Assan DEMBELE :

Je m'appelle Assan DEMBELE : je viens Zeguesso, commune de Nafaga. Quand j'ai été mariée dans ce village, ici il n'y avait que la culture du piment et la fabrication des paniers. Après avoir atteint un certain âge, j'ai vu que c'était seulement le jardinage que je pouvais faire. **J'ai commencé ce travail et j'ai planté des pieds de papayers, semé du gombo, etc.** Mais au moment des récoltes il n'y avait plus d'eau. Alors je n'avais pas de bonnes récoltes. Mais j'ai toujours persévéré dans ce travail jusqu'au moment où les hommes ont construit ces barrages. Même après le 1<sup>er</sup> barrage, mes récoltes n'étaient toujours pas très bonnes car les puits tarissaient toujours plus tôt que souhaité. Mais quand le 2<sup>ème</sup> barrage a été construit, alors j'ai fait une très bonne récolte. J'ai pu vendre et gagner 16 000 FCFA avec mes légumes et 5 000 FCFA avec les papayes. Dans mon jardin un pied de papayer peut faire plusieurs fruits. **Je peux dire que c'est grâce à ces barrages que j'ai eu une ressource économique et que je peux subvenir à mes besoins financiers et souvent ceux de la famille, en cas de maladie ou même d'achat d'habits.** Je ne peux que me réjouir de ces barrages. Merci !

### 20. Kadia DAO, Présidente des femmes à Basso

Nous faisons le maraîchage pour être actives, nous les femmes, nous sommes en association. Nous avons créé cette association parce que nous réalisons qu'actuellement pour bénéficier d'appuis, il faut être en groupement. Nous avons cherché et obtenu un espace avec l'accord du chef de village. Nous nous sommes réparties en 3 groupes. Les premiers grillages que nous avons reçus ont été donnés au 1<sup>er</sup> groupe. Ensuite nous avons engagé une recherche de partenaires financiers pour clôturer les autres parties de notre terrain, et Dieu faisant bien les choses, nous avons rencontré un partenaire, AID. Cette organisation nous a aidé à chercher les documents pour la formalisation de notre association. Nous avons donc obtenu un récépissé signé par le maire et le chef de village. AID

nous a aussi donné un 2<sup>ème</sup> grillage que nous avons installé dans le bas fond pour le 2<sup>ème</sup> groupe avec l'accord du village. L'accès à la terre du bas fond est facile pour nous à Basso, mais d'autres terres différentes du bas fond pour faire du coton par exemple nous sont interdites.

Nous avons un problème de puits et nous demandons aussi un

appui pour clôturer le 3<sup>ème</sup> espace.

Alima BALLO qui est mon adjointe et Karia Kema (la 2<sup>ème</sup> secrétaire)

« ...pour bénéficier d'appuis, il faut être en groupement...

« .... L'accès à la terre du bas fond est facile pour nous ... mais d'autres terres différentes du bas fond nous sont interdits. »

Histoire racontée par  
Kadia Dao

## ... une sécurisation sociale pour les plus démunies :

### 21. Kadiatou DEMBELE, Artiste à Zégoussou :

J'ai été mariée à Zégoussou. Après le décès de mon mari, Je suis partie chez mes parents à Klé, mon village. Plus tard j'ai appris la nouvelle selon laquelle, à Zégoussou on produisait du riz, alors je suis revenue. Que Dieu bénisse le projet qui a réalisé ces infrastructures et initié la riziculture à Zégoussou et que soit bénie la population de Zégoussou. Pardonnez-moi tous !

#### Chant 1 :

Refrain : C'est le travail de la terre (l'agriculture) qui conduit à la réussite.

#### Couplet :

Lorsque je suis arrivée par mariage, Zégoussou n'était pas bon, mais aujourd'hui Zégoussou est bon car ils font l'agriculture, ils ont de bons plats de riz et il n'y a plus la famine.

A Zégoussou, on cultive maintenant du mil, du maïs, du riz, ce qui rend la vie agréable à Zégoussou.

Je ne peux pas cultiver comme les jeunes mais je peux les encourager par des chants.

Je loue Npegué (Salif) qui me nourrit avec sa récolte. Il nourrit ma famille alors je le loue. Comme un lion dans la forêt, il est ma colline.

Quand les cultivateurs sortent pour les champs, je chante pour les encourager, cela est un héritage et en récompense, il me donne tout ce dont j'ai besoin. Lorsque je suis les jeunes dans leurs champs, ils me nourrissent comme un poussin.

Je les suis pauvre (sans habits, sans nourritures) mais au retour je deviens riche.

Cet habit que je porte est l'œuvre des femmes de Zégoussou, je les loue.

Quand je loue les cultivateurs, je mange à ma faim.

Le chef est là, c'est mon père et pourquoi je ne le louerai pas ?

Celui qui me fera louer un fainéant, qu'il me tue par le fusil.

#### Chant 2 :

Refrain : le jeune qui cultive est libre, tout homme qui cultive est libre.

#### Couplet :

C'est par le mariage que je suis ici, c'est le grand frère de Salif qui était mon mari, ainsi je vivais comme je veux.

C'est grâce au chef de village et Salif que je peux faire ce que je veux dans ce village.

Si ce n'est pas l'agriculture, où sera le bien être ?

Salif ton bien être est dans l'agriculture.



## 22. Nasho TRAORE

2<sup>ème</sup> Chant :

**Refrain :** les blancs disent « fait ce que tu sais faire », « on mange dans ce qu'on sait faire ». Salif fait ce qu'il connaît et c'est dans cela qu'il mange.



## 23. Elisabeth DEMBELE

Je m'appelle Elisabeth DEMBELE. Je me suis mariée à Zegueso à un moment qui a coïncidé avec la sécheresse. En ce moment c'était une épidémie qui sécheresse. Il n'y avait plus de



les animaux mourraient de soif. On disait que ravageait les animaux, tandis que c'était la pâturage. Mais après la construction des barrages, ces problèmes ont été résolus. Les animaux ont de la nourriture partout et même pendant la saison sèche. Pour ce fait, je bénéficie des barrages, car les charrues labourent mes champs. Pendant les fêtes de pâques et Noël, nous vendions du mil pour acheter du riz mais maintenant nous prenons du riz dans le grenier. J'ai eu 3 sacs de riz l'année dernière en plus de ceux de mon mari, nous avons eu suffisamment de nourriture.



... et la garantie d'une plus grande facilité d'accès à la terre :

#### 24. Mawa DEMBELE, Présidente des femmes de Zégouesso.

Lorsqu'après mon mariage je suis arrivée à Zégouesso, on cultivait dans les bas-fonds, mais cela n'a pas duré. **Après la construction des barrages, la culture dans les bas-fonds a repris et les femmes ont, elles aussi, eu leurs parcelles. Après le premier barrage, nous étions en groupes sur des parcelles collectives (3 groupes).** Mais après le deuxième barrage, les hommes ont décidé de donner un champ à chaque femme. Pour moi, Mawa, les avantages de ces barrages sont incommensurables. C'est vrai que mon champ a été détruit par l'eau, mais pour moi, le peu que j'ai eu était satisfaisant et maintenant nous n'achetons plus le mil ni le riz, mais nous le prenons dans notre grenier.

#### 25. Paysanne, secrétaire générale de l'association de femmes à Zégouesso : Mafounè Dembelé

Dans notre village, on ne cultivait pas pendant la saison sèche. Mais avec la construction du barrage, nous avons eu de l'eau, ce qui nous permet maintenant de faire le maraîchage de tout produit, surtout de l'oignon que nous vendons à Koutiala pour soigner nos enfants. **En 2002 nos partenaires sont venus chez nous pour nous enseigner sur la riziculture. Nous les femmes avons bénéficié de parcelles collectives et après la récolte nous avons donné la récolte à nos maris. En 2004, un 2ième barrage a été construit et les hommes ont partagé les parcelles (individuelles) entre 60 femmes.** Nous devons payer de l'argent pour ces parcelles, ce que nous faisons sous forme de cotisations après les récoltes.

**Une autosuffisance à partir des ressources locales :**

#### 26. Berger à Zégouesso : Issa Dembélé :



Je suis un berger. Avant la construction du barrage, pendant la saison sèche on avait un problème d'eau pour l'abreuvement du bétail et **il nous fallait parcourir de trop longues distances à la recherche d'eau. Maintenant, ce travail d'abreuvement est devenu plus facile et puis nos puits sont bien alimentés en eau.** Le seul inconvénient, c'est qu'avant les aménagements, nous pouvions faire abreuver nos animaux partout. Mais maintenant, les riziculteurs sont venus et il faut faire attention. Même après les récoltes, certains riziculteurs restent très méchants.

## 27. Chata COULIBALY

Je m'appelle Chata COULIBALY. Je suis mariée ici à Zegueso. Auparavant, il y avait de l'eau, les arbres donnaient des fruits en abondance. **Ensuite, vint la sécheresse et les effets c'était que nous n'avions plus de karité ni de « Soumbala » pour nos cuisines. Nous étions obligées d'aller acheter nos condiments jusqu'à Koutiala. Mais maintenant avec les barrages et l'eau, nous avons le beurre de karité, du Néré et beaucoup d'autres produits qui nous servent de condiments, cela nous permet de préparer du bon et de manger du bon.**

## 28. Paysan à Zeguesso :

Avant la construction du barrage, lorsqu'il y avait des fêtes, **il fallait vendre le coton pour payer le riz et si le coton n'était pas vendu, alors il n'y avait pas de fête.** Le riz est une denrée importante dans notre alimentation, car nous le préparons pour des événements spéciaux. Si l'un de nous ne prépare pas le riz un jour de fête, que ce soit une fête chrétienne ou une fête musulmane, les enfants ne sont pas contents et lui-même ne se sent pas bien. **Maintenant, nous n'attendons plus que le coton soit vendu pour manger du riz le jour de la fête.** Même si tu ne portes pas de nouveaux habits s'il y a du riz le jour de la fête, tout ira bien.

## La réduction du chômage et de l'exode rural pour les jeunes :

## 29. Salimata Dembélé

Je m'appelle Salimata DEMBELE. Avec ces barrages, l'eau remplit nos marigots et nous cultivons du riz. Après l'hivernage, nos enfants font le jardinage dans ces champs et ils vendent les produits, nous achetent du tabac que nous pouvons chiquer. **Avant, nos enfants n'avaient pas d'autres activités que de voler nos poulets à l'approche des fêtes pour les vendre ou les manger. Ou pire encore, ils partaient à l'exode. Tout cela est fini grâce au jardinage.**

## Le renforcement des capacités techniques locales :

### 30. Paysan à Zeguesso :

Grâce aux aménagements, les interventions des projets ont permis à tout le monde de maîtriser les techniques de la riziculture sans avoir besoin de recourir aux autres. Nos jeunes ne sortent plus pour l'exode rural

## Un impact mitigé sur l'environnement :

### 31. Paysan à Zeguesso :

Avec la construction du barrage et la présence de l'eau, il y a des espèces d'arbres ou d'herbes qui avaient disparu ou presque, et qui réapparaissent ou reprennent de la vigueur maintenant dans notre environnement. Cependant, d'autres qui ne supportent pas l'inondation sont en train de dépérir dans le bas-fond.

## Les considerations socioculturelles des aménagements

---

### 32. Drissa TRAORE, chef coutumier à Basso :

Nous sommes les propriétaires du marigot de Basso. C'est nous qui faisons de sacrifices du marigot « Salou ». On vient se regrouper ici avec les poulets blancs et les moutons pour les sacrifices. On fait ces sacrifices pour le progrès du village depuis toujours. Nous le prions de protéger le village contre les malheurs et de retenir l'eau dans le bas fond. Le but de ces sacrifices est qu'ils protègent les habitants contre le mauvais sort. Si on ne fait pas ces sacrifices au moment de la pêche collective du village, il y aura des problèmes. Mais si les sacrifices sont acceptés par les esprits, la pêche sera fructueuse et se passera très bien. Ce marigot a des interdits : On ne doit pas y venir avec un bâton ou du cuivre lors de la pêche, au risque de provoquer la colère des esprits. Si c'est le cas, alors on doit leur présenter des excuses en sacrifiant un poulet. Si on n'accomplit pas ce sacrifice, il y a des risques d'ennuis très sérieux pour le contrevenant. On ne traverse pas le marigot avec un cadavre, la sanction dans ce cas étant le sacrifice d'un mouton, d'un poulet blanc et de 80 cauris. Le manquement à ces sacrifices entraînerait beaucoup d'autres morts dans la famille du contrevenant.

Pour pêcher, il faut faire les sacrifices le dimanche et pêcher le lundi jusqu'à 14 heures. Après, on fait sortir tout le monde du marigot pour se reposer. La semaine d'après on autorise chacun à pêcher encore à sa guise.

Lorsque le niveau de l'eau baisse d'eau à un niveau inquiétant, nous allons au marigot pour demander de l'eau et il y'aura l'eau par la grâce de Dieu. Quiconque a un problème sérieux, va demander secours à Salou et fera un sacrifice une fois le problème résolu, alors il sera satisfait.

Auparavant, il était interdit de parler bambara lorsqu'on entrait dans le marigot « Salou » pour la pêche mais aujourd'hui cet interdit n'existe plus. Il est interdit de venir en habit noir à la pêche. Il faut des habits blancs, Bogolan ou Bassifini. C'est notre famille « Sababléla kaou » qui s'occupe de ses sacrifices à Salou depuis très longtemps avec l'accord de tous les villageois.

### 33. Témoignage Basso

Basso est un vieux village qui a 130 familles. Le village a été éclaté par les soldats de Tièba TRAORE, il reste maintenant 3 familles : 1ère famille Zambasso, 2ème famille Woulasso, 3ème famille Wroussosso. Mon village « Basso » fait partie de la commune de Songo Dougakoro du cercle de Koutiala. Il y a 75 ménages à Basso. Avant de construire ce barrage, les villageois avaient dit que le bas fond était rempli de boue et qu'il fallait le nettoyer. Pendant les réunions, Dieu faisant bien les choses, nous sommes tombés sur le projet qu'on appelle Environnement et Développement Paysan (EDP). Dans notre zone, nous avons créé une association de protection de la forêt (convention) qu'on appelle Ousiguignon. C'est dans ce cadre qu'EDP a demandé à Ousiguignon d'assurer le leadership pour ce travail. Les responsables de Ousiguignon sont venus voir le bas fond et ont conclu que réaliser une retenue d'eau à un autre endroit serait plus rentable que le nettoyage du bas fond, qui demanderait trop de moyens financiers. Après, ils se sont mis d'accord sur la proposition avec EDP. Cependant, comme le Salou sur lequel ces travaux devaient être réalisés est un marigot sacré, il fallait obtenir son accord. Les vieux ont donc demandé d'attendre qu'ils fassent des sacrifices pour demander l'avis du marigot « Salou ». Après les sacrifices de poulet, le marigot a accepté qu'on fasse la retenue d'eau. Cet accord a été

communiqué à Ousiguignon qui, à son tour, a informé EDP. Ce n'est qu'après que EDP a envoyé les machines pour commencer à creuser. Le coût total de réalisation de cette retenue d'eau a été d'un peu plus de 4 000 000 Fcfa et le village a contribué 850 000 FCFA et EDP a financé le reste. Cette réalisation a permis d'avoir beaucoup d'eau au moment de la pêche. Le chef du village demande à la famille « Sobablé lakaou » qui donne l'autorisation de pêcher et après la pêche, on partage le poisson pêché entre toutes les familles. Ensuite, nous avons réfléchi à la question du contrôle et du suivi de la retenue d'eau. L'association Ousiguignon était chargée de garder la retenue d'eau mais elle n'était pas payée pour cela. Tout le village a donc décidé de transférer la garde de la retenue d'eau aux chasseurs du village, qui ont accepté. Toute personne

qui violait les règles établies devait payer 15 000 FCFA. Toutes personnes qui utilisaient un filet, devait payer 250 FCFA. La pêche est devenue individuelle au lieu de collective. Ainsi nous avons collecté une somme totale de 25 000 FCFA qui ont été offerts aux chasseurs pour les motiver. Le jour de la pêche des étrangers ne sont pas invités, et doivent rester hors de la retenue. On y abreuve des animaux, annuellement environ 1 700 bœufs venant de tous les villageois environnants, 2 000 ovins caprins. Pendant les 12 mois de l'année, il y a de l'eau dans la retenue. **Ce marigot est un mystère pour nous.**

**Lors du bitumage de la route (Koutiala – Koury), l'entreprise chargée de la construction est venue demander l'autorisation d'exploiter l'eau du marigot. Ils y ont puisé de l'eau pour leurs travaux pendant un mois et en contrepartie ils ont aménagé avec du gravier le tronçon qui relie notre village à cette route.**

